

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/07/2026

Référence
6-8

Objet de la délibération
DM 1 Travaux église TF

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	13	13

Date de la convocation
25/06/2026

Vote
A l'unanimité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 1

Mention exécutoire
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 07/07/2026 Et publication ou notification du : 07/07/2026

L'an 2026 et le trois juillet à 18h30 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du conseil sous la présidence de Éric MARQUET, Maire

Présents : Mmes DE LAMARRE Nathalie, POULY Nicole, RICHARD Gaëlle, DEMAREST Frédérique, BRARD-BLANCHARD Sophie, LAGORCE Patricia, COTRAUD Céline et Mrs MARQUET Éric, TORCHEBOEUF Benoît, BALLOUT Bernard, GILBERT Jean-Philippe, GUILLEMETTE Rémy, TROUVÉ Olivier

Absent : CHAUMET Florian

A été nommé(e) secrétaire : Mme DE LAMARRE Nathalie

Objet : DM 1 pour travaux église tranche ferme

Monsieur le Maire expose :

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative pour procéder à la régularisation de l'opération n° 138 « Travaux église tranche ferme » et compte 2313 qui est en insuffisance de crédits pour assurer les derniers règlements.

Il est donc nécessaire pour régulariser cette situation de procéder à la décision modificative suivante :

DM à prendre :

Chapitre	Article et / ou opération	Désignation	Montant des crédits ouverts avant DM	Décision modificative	Montant des crédits ouverts après DM
23 – Immobilisations en cours	2313 – constructions en cours	Op* 153 – travaux multiple rural	212 000 €	- 7000.00 €	205 000.00 €
21 – Immobilisations corporelles	21352 – Bâtiments privés	Op* 154 – Acquisition bât en face du multiple rural	20 000.00 €	- 3000.00 €	17 000.00 €
2313 – Immobilisations en cours	2313 – Constructions	Op* 155 – Travaux espace Robert Richard	15 000.00 €	- 5000.00 €	10 000.00 €
2313 – Immobilisations en cours	2313 – Constructions	Op* 156 – Construction bât annexe »s et plateforme espace technique	11 500.00 €	-5000.00 €	6 500.00 €

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- Accepte le virement de crédits

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Le Maire
Éric MARQUET



Délais et voies de recours : la présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification